



VIDE GRENIER DES BENEVOLES DES OLLONNES
SAMEDI 3 MAI 2025 – Espace Audubon/Arago – Les Sables d’Olonne
REGLEMENT – RESERVATION – INSCRIPTION

Art. 1 – DATE ET LIEU : Samedi 3 mai 2025 : Parking et salle du site Audubon/Arago - 85100 Les Sables d’Olonne

Art. 2 – VENTE AU DEBALLAGE OU ECHANGE : POUR PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

(Autorisation par Arrêté Municipal). Meubles, matériels, vêtements et objets divers, personnels et fabrication française ou d’importation, en bon état ou usagés. **Les professionnels doivent justifier de leur inscription au registre du commerce.** Les prix des articles en vente devront obligatoirement être clairement indiqués.

Les particuliers doivent s’engager sur l’honneur, à ne pas faire plus de deux vide-greniers par an. Ils devront présenter leur Carte d’Identité au placier ; lequel devra contrôler le numéro de celle-ci avec celui indiqué sur le bulletin d’engagement.

Art. 3 – LA VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES, confiserie, boissons, sandwiches, frites, saucisses, crêpes, etc... EST EXCLUSIVEMENT RESERVEE A L’ASSOCIATION LES BENEVOLES DES OLLONNES, sauf dérogation exceptionnelle.

Art. 4 – ASSURANCES : Tout participant (professionnel ou particulier) doit posséder une assurance personnelle en *RESPONSABILITE CIVILE, VOL, INCENDIE, DEGRADATIONS, ACCIDENT CORPOREL*, etc... **En aucun cas, la responsabilité de la Ville des Sables d’Olonne et de l’Association Les Bénévoles des Olonnes, ne pourra être recherchée, pour tous dégâts, vols, pouvant intervenir sur le site ou dans les véhicules.**

Art. 5 – EMBLEMENTS & TARIFS :

- à l’extérieur, tous les emplacements seront tracés et numérotés tels que figurants sur le plan d’ensemble communiqué avec le dossier d’inscription (Zones A-B-C-D-F)e ; certains peuvent recevoir un véhicule et seront indiqués sur la feuille de réservation, de même que les tarifs.

- à l’intérieur de la salle Audubon (Zone T) les emplacements sont loués avec 2 tables + 2 chaises.

Art. 6 – RESERVATIONS : Les réservations se feront soit :

- Par Mail : videgrenierbdo@gmail.com **A UTILISER DE PREFERENCE**
- Par téléphone au **06.81.59.69.46** (du lundi au samedi de 9 h/12h00 et 14h00 à 18h00)

* **Les réservations ne deviennent effectives** qu’après RECEPTION DU REGLEMENT + CHEQUE OU VIREMENT + RETOUR D’UN EXEMPLAIRE DU BULLETIN D’ENGAGEMENT + PRESENT REGLEMENT, datés et signés ; et à condition qu’ils parviennent à l’Association organisatrice (*Association Les Bénévoles des Olonnes – B.P. 60036 – 85101 Les Sables d’Olonne Cedex*) **dans les huit jours – au plus tard – suivant l’appel de fonds.** Le dépôt des chèques en banque se fera à partir du 2 MAI 2025 .

* **Les numéros de lots sont attribués par ordre de date de réservation.** Il est fortement conseillé de se renseigner sur les disponibilités des emplacements avant expéditions du Bulletin + règlement (par mail – **traitement strictement dans l’ordre d’arrivée**)

* Sauf cas de force majeure (accident, santé), toute réservation non suivie de présence, ne sera pas remboursée et, passé 7 h 30, l’emplacement sera attribué d’office à un autre exposant. Le délai de rétractation légale est fixé à 15 jours à compter de l’envoi du règlement.

* **Aucun remboursement** ne sera effectué en cas d’intempérie.

Art. 7 – INSTALLATION & OUVERTURE AU PUBLIC : L’installation des Exposants se fera **entre 06h00 et 08h00 du matin.** Au-delà, toute circulation automobile sera interdite sur le site (sauf urgences). **L’accès au public se situera à partir de 08h00. et jusqu’à 18h30 (non stop).**

Les exposants ne devront démonter leur stand qu’au-delà de 18h30.

Art. 8 – NETTOYAGE DU SITE : Les Exposants sont tenus de laisser leur emplacement propre et **sans détrit**us. Chaque exposant s’engage à repartir avec ses cartons et les invendus. Deux containers « couvercle bleu » seront mis à disposition à l’espace restauration, **uniquement pour les DECHETS ALIMENTAIRES.**

Art. 9 – REGLES SANITAIRES : Les exposants s’engagent, chacun en ce qui les concerne à respecter, et faire respecter, les règles sanitaires qui seront éventuellement en vigueur le Dimanche 12 mai 2024.

Association Les Bénévoles des Olonnes
Organisateur

Le Participant :
(date, signature et mention « Lu et Approuvé »)